

LAMPERTSLOCH

INFOS



Après 2 années sans public, nous avons enfin pu accueillir les habitants et invités ainsi que les nouveaux arrivés pour la **cérémonie du 8 mai**, qui s'est déroulée sous le soleil.



Ce fut l'occasion de remettre **des médailles aux Sapeurs Pompiers** :

Maxime Parisot, une distinction au grade de Caporal Chef,
Jerome Eschmann, la médaille d'honneur pour ses 20 années de service !

Avant la commémoration au monument aux morts a eu lieu **un culte œcuménique** commun aux communes de Lampertsloch et Preusdorf, célébré par le pasteur Rempp et le curé Phillips et animé par la chorale de la paroisse catholique, l'organiste Christophe Garing et Sophie à la flûte traversière.



Les **élections législatives** auront lieu les dimanches **12 et 19 juin 2022** et vous permettront d'élire vos députés.



Dépouillement des élections présidentielles

1^{er} tour

et 2^e tour .



DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

Conseil municipal du 18 mars

Budget

Le Conseil a approuvé le Compte Administratif, le Compte de Gestion du trésorier et l'Affectation du Résultat pour l'année 2021.

Les élus ont voté une augmentation des taux d'impôts :

- La Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties passe de 26.18% à 26.83%
- La Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties passe de 60.74% à 62.25%

Le programme des travaux d'investissement et le budget primitif communal, exercice 2022, ont également été adoptés à l'unanimité

City –stade et aire de jeu

Les entreprises Herrmann Travaux Publics et SATD ont été retenues respectivement pour le terrassement et pour l'équipement.

Eclairage public

Dans le cadre du relamping en éclairage LED, le conseil municipal prend la décision de procéder à l'extinction des lampadaires de 23h à 5h, ceci pour essai sur 1 année.

Subventions

- Une participation communale pour le Football club (réfection de la pelouse) a été votée.
- Le conseil décide d'accorder une subvention à l'association des œuvres scolaires.

INFORMATIONS



Une réunion publique d'**information** concernant le nouveau **lotissement** « Le Pechelbronn » a eu lieu le 28 avril avec les propriétaires des terrains à bâtir, les riverains de proximité et l'aménageur SOVIA.

Ayant loué, à son propriétaire, le **terrain en friche au croisement de la cité Lebel**, un groupe d'amis a entrepris de le défricher.



Ce terrain, laissé à l'abandon depuis de nombreuses années, a demandé beaucoup d'heures et de jours de travaux. Il a fallu d'abord abattre les arbres pour se frayer un chemin vers le bâtiment, débroussailler et éliminer les ronces ...

Le bâtiment, qui était autrefois le garage du « Pechelbronn » (SAEM), deviendra un lieu de stockage pour du matériel agricole.



Le terrain attendant servira aussi de pâture à des chevaux sauvés de l'abattoir.

TRAVAUX

Réaménagement paysager autour de l'église et du monument aux morts



Avant



Après



Deux marelles ont été peintes dans la cour de l'école !
Merci à Denis, notre agent communal, qui a fait le modèle et la mise en place.



La Municipalité participe à la transition énergétique.
Le remplacement complet de l'éclairage existant par des éclairages LED moins énergivores a démarré début mai.
Durée des travaux de 3-4 semaines.



INCIVILITES



La commune ayant déposé une vingtaine de pneus issus d'un **dépôt sauvage** à côté des containers à verres, en attente de les débarrasser, des personnes se sont permis de **rajouter leurs pneus** !

Des personnes ayant été reconnues, la gendarmerie a été informée !

Nous remercions le bénévole qui s'est investi sans compter pour évacuer ces pneus !

Nous rappelons qu'une **collecte sera organisée par la déchetterie à l'automne.**



RAPPEL : Les **excréments des chiens** doivent être ramassés par leur propriétaire et non laissés sur les trottoirs ou devant les habitations.

PARC NATUREL DES VOSGES DU NORD

PROBLEME DE MOUSTIQUES ?Adoptez une chauve-souris !

Elles volent avec leurs mains, voient avec les oreilles et dorment la tête en-bas.

Elles portent des noms comme « Oreillard », « Barbastelle », « Pipistrelle » ... On répertorie environ 25 espèces différentes de chauve-souris à l'échelle du Parc Naturel Régional des Vosges du Nord dont fait partie notre commune.



Toutes sont menacées et donc protégées par la loi.

Une Pipistrelle peut avec ses 5 cm et 7 g et ingérer plus de 1000 moustiques par nuit ! L'anti-moustique le plus efficace et le moins cher du marché ! Alors pourquoi ne pas en adopter chez vous ?

Pour ce faire il suffit de lui construire un petit refuge que vous placerez bien à l'abri du soleil. Vous pourrez trouver des plans sur internet.

De vieilles idées à dépoussiérer :

Les chauves-souris sont inoffensives, mais encore victimes de fausses croyances :

- Elles ne s'accrochent pas dans les cheveux !
- Elles ne portent pas malheur !
- Elles ne se reproduisent pas rapidement (chaque femelle donne naissance à un seul petit par an).
- Elles ne sucent pas le sang (sauf 3 espèces de chauves-souris en Amérique latine qui se nourrissent de quelques gouttes de sang de bétail par jour)
- Elles ne sont pas aveugles !
- Elles ne construisent pas de nid.
- Elles n'apportent aucun matériau dans leur gîte.

Si le sujet vous intéresse :

- rendez-vous sur le site du PNVN <https://www.parc-vosges-nord.fr>
- observez en direct, par WEBCAM interposée, la plus grande colonie de grands murins d'Alsace installée à l'église d'Obersteinbach. Lien sur le site de la COMCOM



REMERCIEMENTS



Nous remercions **les bénévoles** qui ont permis de réaliser les belles décorations qui ont égayé le village à **Pâques**.

MM Roger Edighoffer, Marcel Christmann, Pascal Schuler et Thierry Buchert ainsi que Denis notre agent communal et l'équipe municipale et particulièrement notre adjoint **Daniel Stephan** pour son investissement dans la conception et la réalisation.



Nous remercions chaleureusement **Evelyne Steiger** qui a remis un tableau à M le Maire.

Ce tableau du Sultzerkopf avec vue sur notre village avait été offert à son père ancien directeur d'ISRI FRANCE lors de son départ de la Société.

Nous remercions **le Comité des Fêtes** qui a financé la plantation des arbres organisée avec l'école de Lampertsloch et le concours de Damien LEICHTNAM, notre technicien forestier, le 7 mars dernier.



DISTINCTION

Remise de médaille



Samedi 19 mars, une cérémonie commémorative du Cessez-le-feu suite aux accords d'Evian mettant fin à la guerre d'Algérie a eu lieu à Woerth. Les membres de la FNACA (Fédération des Anciens Combattants) en présence du député Frédéric Reiss, de la conseillère d'Alsace Nathalie Marajo-Guthmuller et d'autres personnalités ont déposés une gerbe sur la stèle en mémoire des victimes.

Ce fut également l'occasion de décorer cinq anciens combattants, parmi lesquels, **Jean-Paul Briot**, qui a reçu la **médaille militaire**.



DECOUVERTE

Une **chasse au trésor moderne en famille**, ça vous tente ? Testez le géocaching ! Un jeu qui anime vos excursions avec les enfants et qui peut se pratiquer n'importe où : il vous suffit juste d'un smartphone !

En quoi consiste le géocaching ? C'est simple : il s'agit d'un mélange entre la chasse au trésor et la course d'orientation ! Le but ? Chercher des "caches", aussi appelées "géocaches".



Ces derniers sont des boîtes qui vont de la taille d'un boulon à de grosses caisses. Il va falloir ouvrir l'œil !

Pour commencer à les trouver, il suffit de sortir votre téléphone ou votre GPS.

Téléchargez l'application "Géocaching", créez ensuite un compte gratuit, et vous êtes prêt à partir ! Le principe est simple : il suffit de choisir la géocache que vous voulez trouver, puis de marcher jusqu'à son emplacement.

Ce que vous cherchez varie, **les géocaches sont de tailles, de formes et de difficultés différentes.**

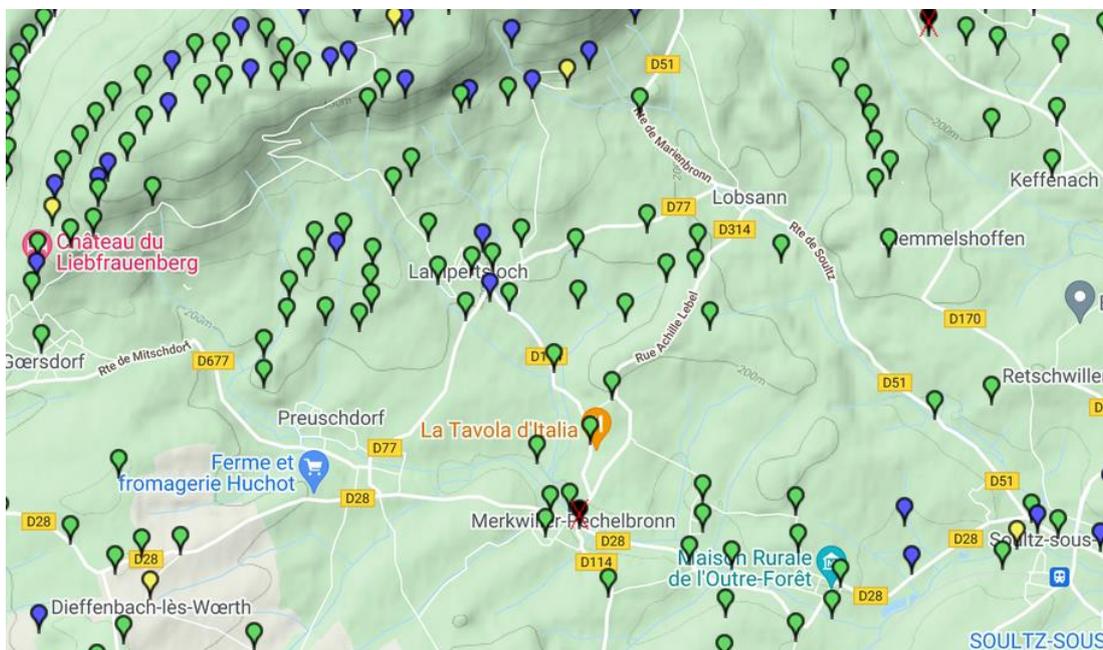


Avec les enfants, privilégiez des géocaches assez facile d'accès.

Après l'avoir trouvée, signez le carnet de bord et échangez des objets si vous le souhaitez. Vous pouvez prendre un objet à condition de le remplacer par un objet de même valeur ou de valeur supérieure pour les prochains géo-chercheurs. Enregistrez votre découverte en ligne. Lorsque vous avez terminé, remettez la géocache à l'endroit où vous l'avez trouvée et passez à la suivante.

Attention ! Contrairement à une chasse aux trésors classique, les boîtes que l'on découvre doivent rester sur place ! Chaque géocache contient au moins un "logbook", c'est un petit carnet qui vous permet de laisser une trace de votre passage. **L'objectif** est la balade et la découverte, parfois le sport ou le challenge, et c'est toujours un bon prétexte pour **sortir s'aérer au quotidien, en solo, en famille, entre amis.**

Beaucoup de Géocaches autour de Lampertsloch :



NOTRE ECOLE

Les enfants du CE1-CE2 en classe musicale à La Hoube



Du lundi 21 au vendredi 25 mars 2022, nous avons passé un séjour en **classe verte au centre des Aliziers à La Hoube**, qui se trouve en toute proche Moselle.



Durant le trajet en bus qui nous y a emmené, nous avons aperçu des chevreuils, vu le Plan incliné d'Arzwiller qui est une sorte d'ascenseur à bateaux, et admiré juste avant notre arrivée le rocher du Dabo.

Cédric l'animateur polyvalent accompagné de la mascotte Solo nous a fait visiter le centre après que nous nous soyons installés dans nos chambres. Il y avait aussi Anne, notre prof de danse, qui nous a aidés toute la semaine à composer **la chorégraphie de notre danse** sur la célèbre chanson de Carla, « BimBamBoum ».



Le lendemain matin, nous avons entamé le travail de musique avec l'animatrice Claire : toute la semaine, **nous avons appris à jouer aux carillons, pour d'autres aux xylophones ou aux métallophones pour accompagner une chanson des Beatles, « Love Me Do »**. Mais ce n'est pas tout : toujours avec Claire, on a appris un morceau de percussions corporelles « Flic Flac Floc », et un autre de Daft Punk sur lequel on jouait cette fois-ci à de vrais instruments à percussions.

Tous les soirs, on a fait **une veillée** différente : une veillée conte en extérieur dans la nuit qui parlait de Léon IX ou Saint Léon, seul pape alsacien, un spectacle musical « Baby Dodds » (célèbre batteur américain de jazz) présenté par Adrien Plessis, une veillée jeux avec Cédric et une soirée bricolage (construction d'une abeille instrumentale).

Toute la semaine, le superbe beau temps nous a permis de partir à **la découverte du village, du Dabo et de toute la nature environnante**

Nous avons tous adoré ce magnifique séjour et nous tenons à remercier la commune pour leur aide financière.



Les enfants : Partez faire du Géocaching

3 boîtes se sont cachées dans les trois photos de cette page...

Viens visiter ces lieux et trouver ces boîtes.

Pour t'aider voici pour chaque boîte un indice :

Boîte n°1 : Caché dans le feuillage je suis à l'abri

Boîte n°2 : Je me suis glissé dans un trou de souris

Boîte n°3 : Caché dans la pierre j'entends les cloches sonner

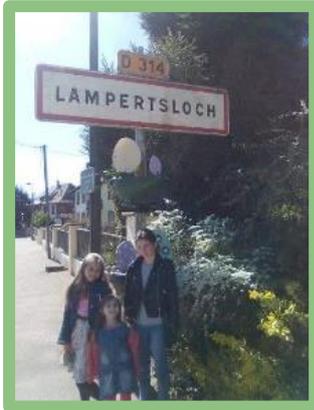
Quand tu auras trouvé ces boîtes :

- Ouvre-les
- écrit ton prénom ainsi que la date du jour de ta découverte sur le logbook
- échange l'objet avec un autre objet ou laisse le
- referme-les
- remets-les à l'endroit où tu les as trouvé
- envoie les photos de tes trouvailles à mylampertsloch@gmail.com
- et part à la recherche de toutes les géocaches dans Lampertsloch, grâce à l'application



DIVERTISSEMENT

Cette année encore « **le lapin de Lampertsloch** » s'est levé à l'aube pour cacher des cadeaux et des chocolats !
Bravo aux enfants pour leur rapidité et un grand merci aux parents qui nous ont laissé des messages en nous joignant les photos.

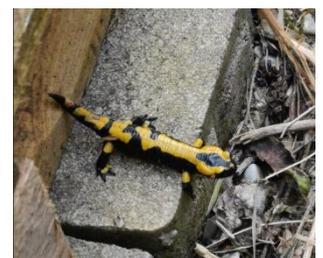


Le saviez-vous ?

Les salamandres s'alimentent en capturant des araignées, cloportes, coléoptères, limaces, vers de terre et insectes divers.

Derrière ses yeux, des glandes parotoïdes lui permettent de cracher une sécrétion poison contenant des alcaloïdes pour se défendre contre tout ennemi. Sa peau secrète aussi des toxines cutanées. Il en résulte brûlures, voire même nausées et vomissements chez celui qui la reçoit ou la touche, y compris l'humain.

Si toutefois, vous croisez une salamandre dans votre jardin, laissez là en paix : vous aurez compris qu'elle ne nuira pas à votre potager.



LA RECETTE DE FREDERIQUE



Un filet de poulet passé dans de la farine, puis dans l'œuf battu et enfin enrobé dans la panure. Un filet d'huile d'olive dans une poêle, quelques minutes de cuisson et c'est prêt ! A déguster chaud ou froid

Pour réaliser **la panure**, du pain azyme mixé finement et le tour est joué !

ANNONCES

Elections



**Eliott et Thibaut,
qui remplissent leur devoir civique pour la 1^{ère} fois !**



La commune remercie **les volontaires qui siègent** au côté des membres du Conseil municipal **lors des élections** et qui nous permettent d'assurer le bon fonctionnement du bureau de vote.

Vous êtes intéressé(e)s par cette action citoyenne ?

Pour les élections des dimanches **12 et 19 juin 2022**, merci de contacter la mairie !

Kinésithérapie à domicile

Vincent Schillinger, **masseur-kinésithérapeute**, intervient à **domicile** à Lampertsloch mais également dans les communes de Lobsann, Merkwiler-Pechelbronn, Preuschkorf, Kutzenhausen, Gørsdorf et Mitschdorf.

Sur RDV au 07.66.72.94.35 ou mail : vincent.schillinger@hotmail.fr



Permanence en Mairie de la Conseillère Numérique

La commune vous propose **des Rendez-Vous avec la Conseillère Numérique** de notre ComCom !



Claire Ternet assurera une permanence en mairie les **mercredi matin de 9h à 12h**, une fois par mois dès le **7 septembre**.

Claire intervient pour la prise en main d'un smartphone, d'une tablette ou d'un ordinateur. Les demandes les plus courantes qu'elle a lors de ses interventions en mairies sont : comment installer une application, créer une adresse mail, mettre un raccourci sur son PC, transférer des photos de son téléphone vers l'ordinateur, comment naviguer sur internet.....

Les rendez-vous peuvent être pris dès à présent au 07 76 31 59 58
ou par internet claire.ternet@sauer-pechelbronn.fr.

Vous pouvez amener votre tablette ou ordinateur sinon Claire dispose de matériel pour répondre à vos demandes.

Les prochaines dates sont le 5 octobre, 2 novembre, 7 décembre.

Vous pouvez également prendre rendez-vous avec Claire à la ComCom ou éventuellement sur d'autres horaires à la mairie.



Paroisse protestante et catholique



Une réunion d'information sur **le catéchisme protestant** pour les parents des enfants né(e)s en 2012 aura lieu le vendredi 24 juin à 19h30 à l'école de Mitschdorf.

Pour tout renseignement contacter le Pasteur Georges Rempp au 06 84 48 59 84

Inscription pour les enfants né(e)s en 2014 pour les sacrements du **premier Pardon et de la première Communion**

Inscription des jeunes né(e)s en 2009 à la **Profession de Foi et à la Confirmation** vendredi 24 juin de 18h à 19h au foyer paroissial catholique.

ANNONCES

L'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Lobsann-Lampertsloch organise à nouveau son traditionnel Kirwe Bal.

Rendez-vous le 05 juin 2022 à partir de 18h place de la mairie à Lampertsloch.
Au programme, tartes flambées faites maison, pasta box, crêpes, boissons et animation par DJ Fritz.

« Nous avons mis ces deux années à profit pour nous entraîner à préparer les tartes flambées plus rapidement, à ne pas oublier de boissons dans vos commandes et surtout à vous faire passer une belle soirée.

Tout ne sera pas parfait, mais nous nous efforcerons de le faire et avec le sourire.

Nous espérons vous retrouver nombreux pour fêter avec nous ! »



KIRWE 2022
LAMPERTSLOCH
Place du Tilleul

Samedi 4 juin
à partir de 18h - Buvette - Grillades - Frites

Dimanche 5 juin
à partir de 16h - Buvette - Grillades - Frites

Lundi 6 juin
à partir de 10h30 - Buvette - Grillades - Frites

Mardi 7 juin
à partir de 18h - Buvette - Grillades - Frites - Harengs

Soirée Harengs

Tout au long du week-end
Buvette - Grillades - Knacks - Steacks - Cuissees de poulet - Salade Mixte - Frites

Organisée par le Groupe de Jeunes de Lampertsloch

2022, enfin le retour de la Kirwe à Lampertsloch !!

Du 4 au 7 juin, le **Groupe de Jeunes** sera très heureux de vous retrouver dans la joie et la bonne humeur !!

L'Association Cheval et Nature est heureuse de vous annoncer les dates de sa traditionnelle **Fête du Cheval** prévue le 25 et 26 juin 2022.

Samedi soir dès 18h: Tartes flambées, jeux équestres et spectacle nocturne enflammé.

Dimanche

Matin : Parcours balisé en forêt

À midi : Rebknorzenspiess Plat + dessert : 20€

! Uniquement sur réservation !

Dès 14h : Spectacle équestre

Au plaisir de vous retrouver 🌞🐎

Renseignements et réservations auprès de Pascal SCHULER : 06.74.59.83.12



NOS JOIES - NOS PEINES

Nous avons souhaité un heureux anniversaire à :

HEBTING veuve SCHULER Erna, née le 20/03/1926, 96 ans
GRUNEWALD veuve MAURER Rose-Marie, née le 21/03/1936, 86 ans.
BAUER épouse KASTNER Barbe, née le 22/03/1941, 81 ans.
STURM Alfred, né le 02/04/1938, 84 ans.
DELBAERE veuve FRANK Christiane, née le 11/04/1941, 81 ans.
HIRLEMANN épouse SCHWITZGEBEL Friede, née le 12/04/1940, 82 ans.
STEPHAN Henri, né le 20/04/1940, 82 ans.
ROEHRIG Charles, né le 24/04/1941, 81 ans
ROEHRIG Joseph, né le 25/04/1939, 83 ans.
FOELL Othon, né le 27/04/1941, 81 ans
URBANY Guy, né le 28/04/1941, 81 ans
BRIOT Jean-Paul, né le 28/04/1939, 83 ans.
VANNUCCI Benoît, né le 05/05/1938, 84 ans.
BIEHLER veuve HERRMANN Madeleine, née le 07/05/1940, 82 ans.
GASSMANN Georges, né le 13/05/1938, 84 ans.



Félicitations à l'occasion de leurs noces de diamant, 60 ans

Briot Jean-Paul et Xavière le 29 mars

Félicitations à l'occasion de leurs noces d'orchidée, 55 ans

Lang Gérard et Simone le 12 mai

Nous adressons nos condoléances à la famille de :

LOEHR Ernest, décédé le 15/03/2022, 85 ans

**En cas de décès merci de contacter le Maire qui se chargera de sonner le glas. Tél : 07.88.37.32.39
La sonnerie se fera après 17h**

HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC DU SECRETARIAT DE LA MAIRIE

Le secrétariat de la Mairie est ouvert :

Les mardis de 14h à 18h, mercredis de 9h à 12h et vendredis de 16h à 19h

Téléphone : 03.88.80.77.45 Fax : 03.88.80.74.38 Mail : mairie.lampertsloch@wanadoo.fr

En cas d'extrême urgence, on est prié de s'adresser directement au Maire au 07.88.37.32.39 ou à l'un des trois adjoints.

PERMANENCES DU MAIRE ET DES ADJOINTS EN MAIRIE

Permanences du Maire, M. WALTER Dany :

Les mardis de 17h à 18h et les 1^{ers} et 5^{èmes} vendredis du mois de 18h à 19h et sur rendez-vous

Permanences des Adjointes, M. STEPHAN Daniel, M. HERRMANN Pierre et Mme CHENE Sylvie :

Les 2^{èmes}, 3^{èmes} et 4^{èmes} vendredis du mois de 18h à 19h